**31ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(5-16 novembre 2018)**

**Nigéria**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le mardi 6 novembre 2018 (après-midi)

Merci Monsieur le Président.

Je voudrais tout d'abord féliciter la délégation du Nigéria pour la présentation de son rapport.

La France relève certaines avancées, comme l’introduction dans la législation nationale de plusieurs instruments internationaux, la création d’une commission chargée d’examiner les allégations de violations des droits de l’homme par les forces armées, le renforcement de la lutte contre la corruption et les programmes sociaux visant les populations les plus défavorisées. Il convient de poursuivre ces efforts, en lançant de nouvelles réformes.

La France adresse ainsi les recommandations suivantes au Nigéria :

1. instituer un moratoire sur la peine de mort en vue, à terme, de son abolition ;
2. renforcer les droits des femmes et des filles, notamment en mettant en œuvre sur l’ensemble du territoire la loi de 2015 interdisant toute forme de violence à leur encontre ;
3. lutter contre les discriminations fondées sur l’orientation sexuelle ou l’identité de genre ;
4. renforcer la lutte contre l’impunité, notamment en garantissant le respect des droits dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et du maintien de l’ordre.

Je vous remercie./.